

Mours

ma commune

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOURS



- P 3**.....Le mot du Maire
- P 5 à 12**.....Au fil des mois
- P 13**.....Les radars pédagogiques
- P 14**.....Les travaux 2016
- P 15**.....Les projets du mandat
- P 16**.....Le budget de fonctionnement
- P 17**.....Le budget d'investissements
- P 18**.....Alain Vallet tire sa révérence
- P 19**.....Passage de relais
- P 20**..... Environnement



Le Maire, et l'équipe municipale de Mours St Eusèbe
vous convient à la cérémonie des vœux

Vendredi 6 janvier 2017 à 19h

au foyer socio-culturel

Magazine édité à 1500 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers moursois.

Dépôt légal (article L132-1 code du patrimoine)

Directeur de publication :

Mise en page : comme1image26.wix.com/romans

Imprimerie : **Blachon 04 75 02 07 05**

Le mot du maire

**Madame, Monsieur,
Chers Moursois,**

J'ai l'honneur, cette année, de rédiger l'introduction du bulletin municipal de ce début 2017. En effet, pour ceux qui n'auraient pas suivi l'actualité Moursoise, le 14 octobre dernier, j'ai succédé à Alain VALLET en qualité de Maire de notre Commune. J'aurais souhaité que la période de trouble de 2015 soit du passé mais les événements de juillet à Nice nous ont rappelé la dure réalité du moment. Les tensions internationales n'ont fait qu'accentuer les risques sur notre territoire et la vigilance est plus que jamais de mise.

Au-delà de ces moments douloureux la vie de tous les jours pour nos compatriotes est souvent difficile et les Moursois, comme les autres, ne dérogent pas à la règle pour certains d'entre eux. Toutefois il faut garder espoir et lors de la période des vœux nous devons regarder l'avenir avec le plus d'optimisme possible bien que les contraintes de la vie ne sont pas les mêmes pour tous.

Pour 2016 notre cité aura vu la réalisation de divers travaux et aménagements :

- . **Le chemin des Perrières** se termine avec la remise au gabarit de la voirie, l'enfouissement des lignes téléphoniques et la mise en sécurité d'un chemin piéton en bord de voie.
- . **La voie de desserte du parking** sous la salle des fêtes est opérationnelle depuis août et permet d'utiliser de façon systématique l'espace des grandes vignes.
- . **L'amélioration des installations sportives** de la zone de loisirs des Guinches se poursuit avec la fin des travaux au Bicross.
- . **La canalisation des eaux pluviales publiques** de la Rue de Génissieux est également en service depuis mi-décembre
- . **La révision du Plan Local d'Urbanisme** est en cours de réalisation
- . Enfin, au-delà des travaux ci-dessus, nous avons continué **l'entretien systématique** des structures existantes et ceci dans un contexte budgétaire toujours contraint.

Le budget, le conseil municipal l'a voté le 13 décembre dernier et celui-ci aura pour particularité un ralentissement des investissements avec, malgré tout, la poursuite des travaux aux Guinches et la remise en état de la salle des fêtes, le tout

accompagné d'une maîtrise toujours affirmée du budget de fonctionnement. Les taux communaux des taxes d'habitations et foncières ne subiront qu'une hausse modérée et resteront dans la moyenne des communes de notre importance.

Je croise régulièrement dans la rue des personnes qui sont fières de nos traversées de village et des avancées en matière de services dans notre belle cité. Ces témoignages nous encouragent à assurer notre développement en souhaitant une belle qualité de vie à MOURS.

Vous trouverez dans les pages à venir l'ensemble des points importants de 2016 et, à ce sujet, je voudrais remercier la commission «communication» qui réalise avec soins ce livret de début d'année. Au nom du conseil municipal je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos familles pour 2017.

Dominique MOMBARD
Maire de Mours-Saint-Eusèbe





C'ETAIT LA FAUTE DE CARMENTRAN



Nouveautés lors du Carnaval organisé en l'Amicale Laïque de Mours et les Zigottos le 12 février 2016 : après avoir participé à différents ateliers, les enfants des TAP nous ont proposé de belles danses avant de partir défiler dans les rues de notre commune, flambeaux à la main, pour se rendre au procès de Carmentran qui a fini... sur le bûcher !



ZERO PESTICIDES

La commune s'engage vers le **zéro** pesticides en signant la Charte régionale d'entretien des espaces publics. Engagement est pris de ne plus utiliser de pesticides pour gérer les espaces communaux d'ici 5 ans

Moment de convivialité autour du bilan de la 1ère Moursoise



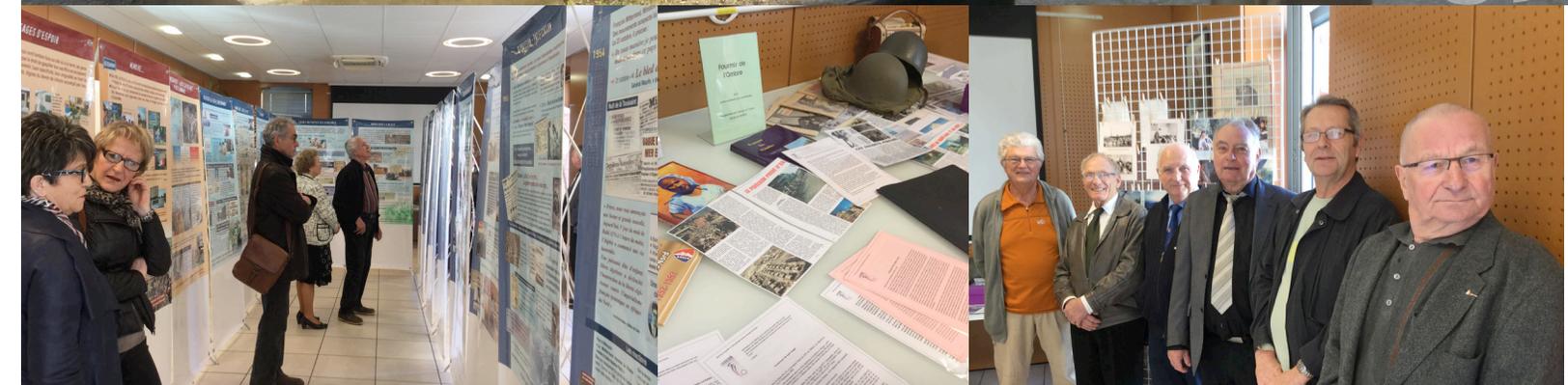
Vœux aux Moursoises et aux Moursois





Cérémonie commémorative du 19 mars 1962

MARS



EXPOSITION SUR LA GUERRE D'ALGERIE ACCUEIL DU 16ÈME CONGRÈS DE LA FNACA

TRADITIONNEL OPEN DE MOURS DE TIR À LA SARBACANE



Au fil des mois...



Coupe de France de BMX

AVRIL - MAI



Traditionnelle soirée jeux de notre ALSH, toujours un immense succès

Réunion Publique

Judi 28 avril 2016
À 20h00
Au Foyer Socio culturel

Au programme:

1. La Communauté d'Agglomération en pratique
2. La parole aux Mouroises et aux Mourois

RÉUNION PUBLIQUE,
L'AGGLO EN PRATIQUE

VALENCE ROMANS
SUD RHÔNE-ALPES

SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Mours-Saint-Eusèbe

THEME : LA BIODIVERSITE

DU VENDREDI 27 MAI AU SAMEDI 04 JUIN 2016

La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques.
Cette notion intègre les interactions qui existent entre les différents organismes précités, tout comme les interactions entre ces organismes et leurs milieux de vie. D'où sa complexité et sa richesse.
La biodiversité, c'est le tissu vivant de la planète.

Du 27 mai au 4 juin 2016 l'équipe municipale, le conseil municipal des jeunes et l'ACLE propose un programme d'animations dans le cadre de la semaine du développement durable.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser la population à la protection de la biodiversité qui nous entoure et qui nous constitue !

SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
PROGRAMME 2016 INVITATION

Vendredi 27 mai à 20 h30 à la Maison des associations.
Réunion publique d'information « Sauvons les abeilles » organisée par l'ACLE et présentée par Wilfried SANCHEZ, directeur de la fondation de coopération scientifique ROMALTAIN

Du Samedi 28 mai au samedi 4 juin, à la mairie
Aux heures d'ouverture.

EXPOSITION SUR LA BIODIVERSITE :
- Exposition ludique et photographique (photos de Yann Arthur Bertrand, fondation GOODPLANET)
- Présentation du travail effectué par les enfants du centre de loisir
- Réalisations du conseil municipal des jeunes

Inauguration de l'EXPOSITION SUR LA BIODIVERSITE suivie d'un vin d'honneur le samedi 28 mai à 11h.

Vendredi 03 juin à 20h00, à la salle des fêtes.
Projection du film « EN QUETE DE SENS », (prenez à amener vos cousins !!!, suivi d'un échange citoyen.

Samedi 4 juin à de 10h00 à 15h00 au centre du village.
MOURS, le centre de mon village sans voiture !
Venez faire vos courses à pied ou à vélo ! et profitez des activités proposées à cette occasion !
Démonstration de voiture électrique (RENAULT) et de vélos électriques (AVENTURE VELO).
Bourse aux vélos : Venez Vendre ou acheter votre Vélo.
Découverte ou redécouverte du village à pieds. → RDV 10h30 sur le parvis de la mairie.

SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Mours-Saint-Eusèbe

THEME : LA BIODIVERSITE

DU VENDREDI 27 MAI AU SAMEDI 04 JUIN 2016

La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques.
Cette notion intègre les interactions qui existent entre les différents organismes précités, tout comme les interactions entre ces organismes et leurs milieux de vie. D'où sa complexité et sa richesse.
La biodiversité, c'est le tissu vivant de la planète.

Du 27 mai au 4 juin 2016 l'équipe municipale, le conseil municipal des jeunes et l'ACLE propose un programme d'animations dans le cadre de la semaine du développement durable.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser la population à la protection de la biodiversité qui nous entoure et qui nous constitue !



L'ART en FETE

Du samedi 07 mai au vendredi 13 mai a eu lieu la septième édition de l'exposition « L'Art en fête » dans la salle des mariages de la Mairie. Une vingtaine d'artistes locaux, peintres et sculpteurs, ont présenté leurs œuvres, admirées par un public venu nombreux.



27 mai, Journée nationale de la Résistance



En cette journée nationale de la Résistance, l'équipe municipale Moursoise a rendu hommage à Claude MARCE, résistant Moursois, en présence de sa famille et des enfants des écoles.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Semaine du développement durable de 29 mai au 4 juin 2016 avec comme thème principal, la Biodiversité.

Plusieurs manifestations ont été organisées : une exposition photographique sur la biodiversité, une réunion d'information publique ayant pour thème « Sauvons les Abeilles » (présentée par l'ACLE), une projection du film « Enquête de Sens » et démonstration de vélos et de voitures électrique, visite historique du village à pieds.

Au fil des mois...



DIRECTION COLLÈGE

Remise des dictionnaires vendredi 24 juin 2016. La vie scolaire d'un jeune ressemble à une véritable compétition et force est de reconnaître que nos trente trois élèves de CM2 de l'école de Mours ont tous allègrement franchi la barre du passage en sixième de collège. C'est donc tout naturellement que la commune les a félicités au cours d'une traditionnelle mais bien officielle réception en Mairie le vendredi 24 juin à 18h. Chacun s'est vu remettre en plus d'une sympathique accolade un magnifique dictionnaire «LAROUSSE des collèves» toujours bien utile pour stimuler le goût de la lecture et apprécié lorsque l'ordinateur familial s'avère déjà occupé.



Kermesse des écoles





Jeudi 07 juillet la commune a accueilli la troupe de Croatie «Zagreb-Markovac» dans le cadre du festival International de Romans. Sur la scène installée espace des grandes vignes, sous la salle des fêtes, danseurs et chanteurs ont ravi les spectateurs.

FESTIVAL de FOLKLORE



RUE des GRANDES VIGNES

Le chaînon manquant

Longtemps espéré, souvent demandé, enfin réalisé, la voie des Grandes Vignes termine l'aménagement sous la salle des fêtes. Elle permet un accès direct du centre du village au parking et désenclave ce dernier. Le cout de cet investissement est 110 000 €.



Passage du tour de France au cœur de Mours





FORUM des ASSOCIATIONS

Le samedi 03 septembre s'est tenu le forum des Associations dans l'enceinte de la Maison des Associations. 30 associations étaient présentes et leurs responsables ont répondu aux différentes questions posées par les visiteurs en quête d'activités : sportives, culturelles, manuelles, artistiques...

Champs Marchands

Au début du mois de septembre, 23 logements locatifs, composés de 18 appartements et de 5 villas locatives, était inaugurés au quartier Champs Marchands. En introduction le maire rappelait que chaque jour, Mours poursuit sa mutation et l'inauguration aujourd'hui de ces 23 logements locatifs en est un exemple probant. Ensuite il remerciait chaleureusement, l'Habitat Daupinois qui a réalisé ce projet et avec qui un véritable partenariat responsable, a été tissé depuis de nombreuses années avec la commune. Le logement social accessible à des familles à revenus modestes, est en effet une question primordiale qui conditionne les autres domaines de la vie de nos concitoyens : l'emploi, l'école... en un mot la vie sociale dont le maintien est si important sur notre commune. Nous sommes bien loin du temps où les logements sociaux avaient, certes, le grand mérite d'exister mais où ils ne donnaient pas vraiment envie d'y vivre. L'architecture des bâtiments et le choix des matériaux, les aménagements extérieurs, la conception et la fonctionnalité des appartements, tout concourt ici au bien être des résidents.



23 LOGEMENTS SOCIAUX en +

Démolition de la maison Duret



Rentrée des classes



UN PASSAGE DE RELAIS RÉUSSI

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'occasion de présenter notre belle commune, ses services, de faire connaissance et de partager un moment de convivialité.



Cérémonie commémorative de l'Armistice Du 11 Novembre 1918

Vendredi 11 novembre 2016 à 11h30
au monument aux morts

« Manifestation très importante qui nous permet de rendre hommage à toutes les personnes qui ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre libre aujourd'hui. »

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

OCTOBRE - NOVEMBRE

REPAS des AÎNÉS

C'est dans une ambiance chaleureuse sur le thème de l'hiver que s'est déroulé le traditionnel repas des aînés le samedi 3 décembre 2016.

Le maire, les adjoints du conseil municipal apprécient toujours de partager ce moment de convivialité et d'échange autour d'un repas à l'approche de Noël. Cette année les enfants du centre de loisirs ont été associé à l'organisation de cette journée en participant à la confection des décorations. Un grand merci aux participants et au personnel du centre de loisirs pour son investissement.



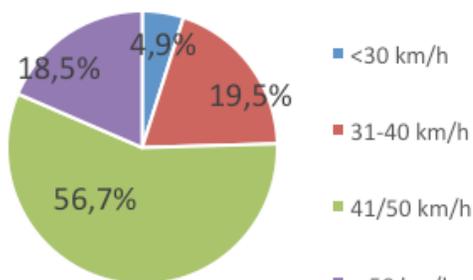
LA MOURSOISE 2ème ÉDITION

Cette seconde édition de la Moursoise (course nocturne dans les coteaux de Mours) a cette année encore rassemblé de nombreux adeptes de ce défi sportif. 450 coureurs et 300 marcheurs ont partagé un moment de sport et de fête. La soirée s'est prolongée au gymnase dans une ambiance musicale animée par un célèbre DJ de Marseille ! Petit rappel, la Moursoise soutient l'action pour vaincre la MUCOVISCIDOSE. Un don a été versé à l'occasion de cette édition 2016.

©Vaincre la Mucoviscidose

Radars pédagogiques

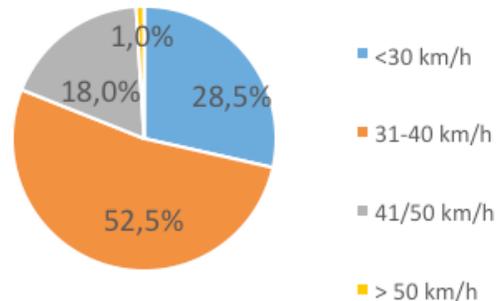
Avenue Dauphiné Provence sens Sud-Nord



répartition selon les vitesses :
respect à 81,5 %

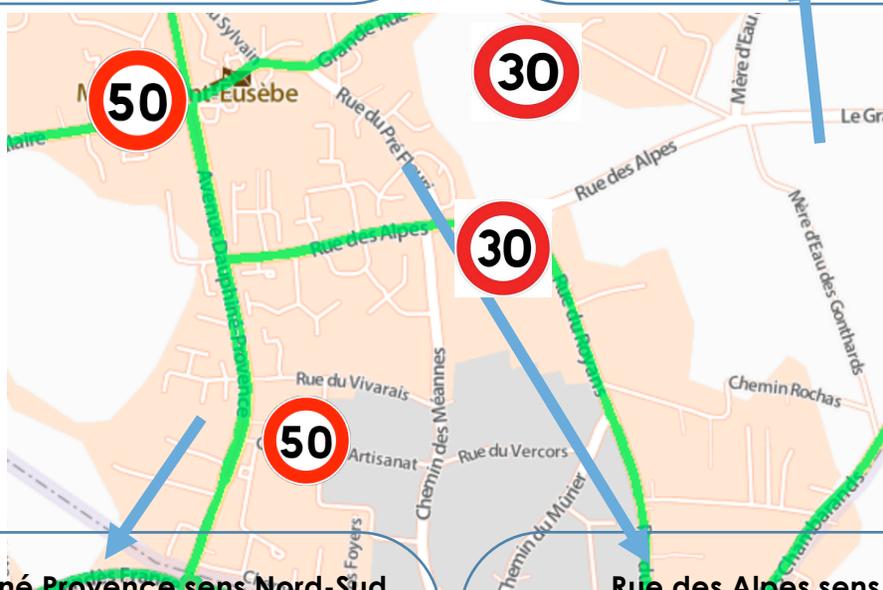
3650 véhicules / jour en moyenne

Rue du pré Fleuri sens Nord-Sud

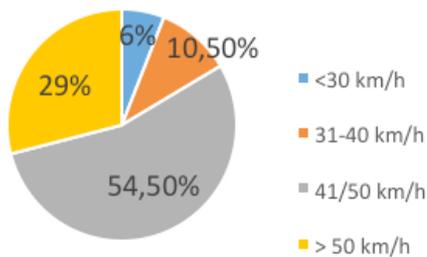


répartition selon les vitesses :
respect à 28,5 %

480 véhicules / jour en moyenne



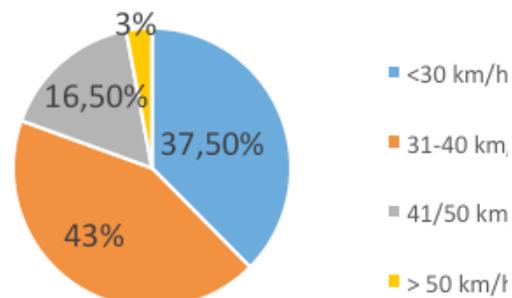
Avenue Dauphiné Provence sens Nord-Sud



répartition selon les vitesses :
respect à 71 %

2560 véhicules / jour en moyenne

Rue des Alpes sens Ouest-Est



répartition selon les vitesses :
respect à 37,5 %

La commune a aujourd'hui 2 radars pédagogiques ; ces radars permettent de synthétiser les données de la circulation Moursoise et d'en suivre l'évolution ; par exemple, les vitesses en excès sur l'avenue Dauphiné Provence et la rue des Alpes ont légèrement baissé de 2% par rapport aux précédents relevés, continuons !

2 radars supplémentaires sont prévus pour 2017.

Les travaux 2016



En voirie les travaux effectués sur l'année 2016 ont été nombreux. Beaucoup de petites réalisations, mais également de plus importantes qui contribueront à structurer notre commune. En premier lieu, la voie des Grandes Vignes qui termine l'aménagement sous la salle des fêtes. Ensuite, l'aménagement du chemin des Perrières, dans sa partie Nord, où suite à la construction d'habitations, il a été nécessaire d'aménager la voie, d'enfourer les réseaux secs et de créer un cheminement sécurisé pour les piétons pour un coût d'environ **95 000 €**.



Egalement différents petits aménagements de sécurité :

- . Grand chemin Sud – aménagement Zone 30 définitif - **6000 €**
- . Grand chemin Nord – aménagement de sécurité au droit du chemin des Pins - **4200 €**
- . Chemin des Marronniers – Reprise des déformations de chaussée - **4300 €**



PROJET **du** MANDAT

D'autres destinés à faciliter l'entretien des espaces publics :

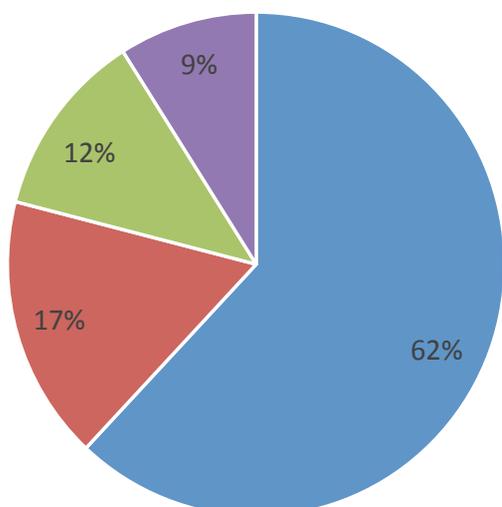
- . Trottoirs avenue Dauphiné Provence - **5800 €**
- . Placette les Tours - **7500 €**
- . Cheminement piétons Champs Marchands – Les Cèdres 1ère partie - **2500 €**
- . Reprise trottoirs en enrobés avenue Dauphiné Provence - **4400 €**

Parallèlement à ces travaux de voirie la commune doit, dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (P.D.U.) acté en, aménager un certain nombre d'équipements pour les personnes à mobilité réduite. Ainsi chaque année des travaux sont réalisés tant sur les bâtiments que sur les voiries afin de satisfaire à cette exigence. Cette année l'effort s'est portée sur l'aménagement de quais bus rue des Alpes à l'angle de la rue du Pré Fleuri.



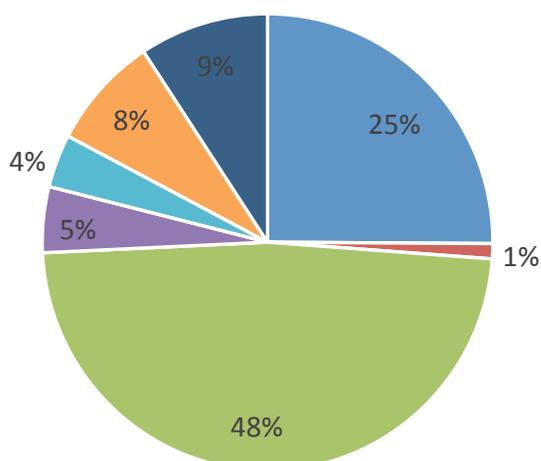
Le budget de fonctionnement

LES RECETTES



- taxes habitation et foncière 62%
- dotations état et collectivités 17%
- part familles ALSH cantine 12%
- autres revenus divers 9%

LES DEPENSES



- charges à caractère général 25%
- impôts et taxes 1%
- salaires et charges 48%
- amortissements 5%
- frais financiers 4%
- autres charges 8%
- excédent 9%

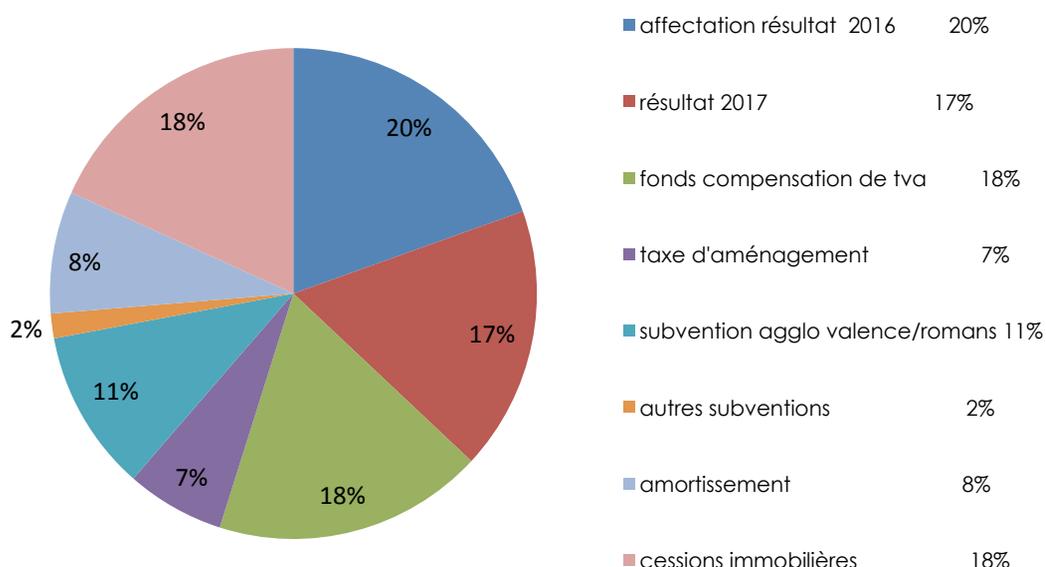
A la lecture du tableau des recettes de fonctionnement on remarque que 62% des recettes proviennent des taxes perçues auprès des contribuables. Viennent ensuite les participations de l'état et celles des collectivités telle la communauté d'agglomération.

Les participations des familles et organismes tels caisse d'allocation familiale permettent de financer les services comme le centre de loisirs et la cantine... Enfin les autres revenus concernent les locations de salles et d'immeubles et les remboursements d'assurances ou les participations liées aux emplois aidés.

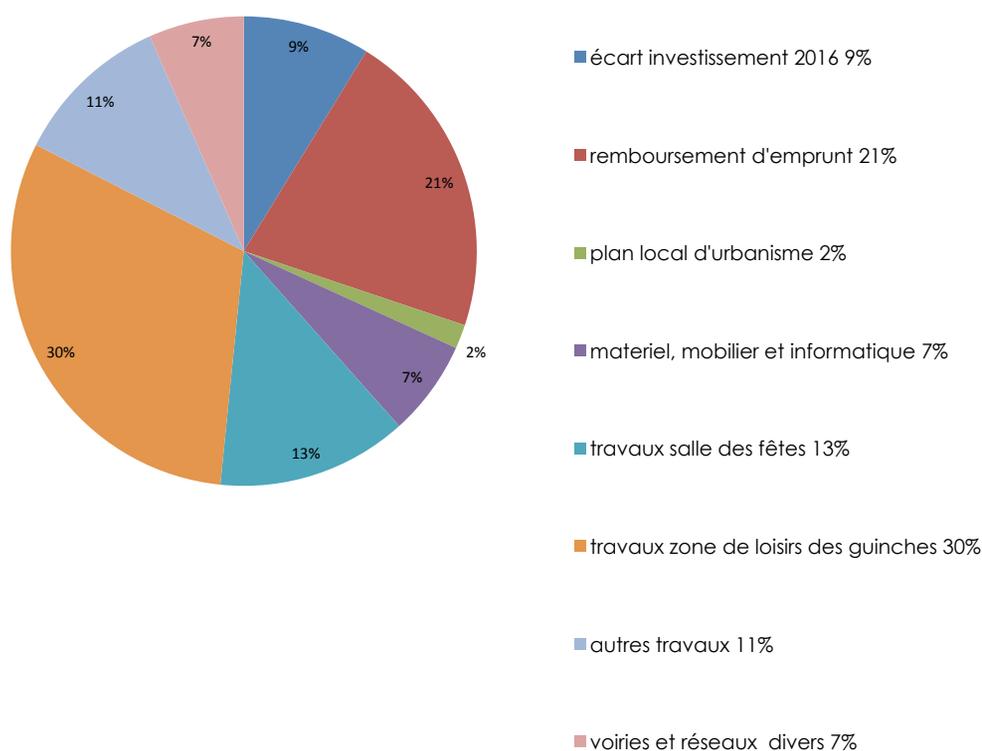
Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement composées des charges de personnel (48%) auxquelles s'ajoutent les charges à caractère général (25%). Les amortissements représentent 5% du budget général et l'excédent dégagé est de 9% du total des recettes.

Le budget d'investissement

LES RECETTES



LES DEPENSES



le budget d'investissement de notre commune s'élèvera à 920 000 € en 2017. Vous trouverez ci-dessus les principales recettes et dépenses en détail. Il faut noter que le budget 2016 était de 1 510 000€ et que nous n'aurons pas recours à l'emprunt en 2017

Alain Vallet tire sa révérence

MOURS ma commune **est allé rencontrer Alain Vallet qui a cessé sa fonction de maire depuis 2 mois.**

M.M.C. : Vous avez annoncé le 14 octobre, lors de l'élection de notre nouveau maire, Dominique MOMBARD, que vous vous retiriez de la vie publique locale. On a du mal à y croire.

Alain Vallet : J'avais décidé que je prendrai ma retraite à 65 ans quoi qu'il arrive, passer la main et me retirer.



M.M.C. : Comment peut-on mettre un terme à plus de 30 ans de vie publique locale ?

AV : Si l'on considère que je me suis engagé dans le mouvement associatif moursois, dès 1980 ; . Avec les parents d'élèves, on avait l'ambition de mettre en place une cantine et une garderie. Une belle aventure. . Avec l'association citoyenne de l'ACLE, et que j'ai rejoint l'équipe municipale en 1989, j'ai donné près de 35 ans de ma vie à ma commune et à ses habitants.

Pour revenir à votre question, je ne suis pas de ceux qui considèrent qu'ils seraient irremplaçables. Il y a la relève et je fais pleinement confiance à mes collègues. Pour ce qui me concerne, dès 2014, j'avais pris la décision de me retirer de la vie publique, au plus tard à mi-mandat. Le 14 octobre 2016, tous les ingrédients étaient réunis, j'ai donc tiré ma révérence. Je quitte la vie publique pour me consacrer, à des activités que je n'ai pas pu mener, comme je l'aurais voulu au cours de ces années.

M.M.C. : Mais passer d'une activité débordante à cette espèce de solitude qui caractérise, en général, la retraite, ce doit être particulièrement déstabilisant !

AV : Pas du tout. Passé le 14 octobre qui a duré un petit mois, je me suis vite adapté à ma nouvelle vie et je n'ai que très peu de temps libre. Il faut dire que j'étais particulièrement bien entouré ! J'ai toujours dit qu'il y avait une autre vie en dehors de l'activité municipale et j'en fais la démonstration aujourd'hui. Parfois, je me dis, que j'aurai du décrocher plus tôt pour prendre du bon temps. J'ai pris du recul depuis le mois d'octobre, notamment au regard de la faculté d'oubli que peuvent avoir certains habitants de la commune. Et croyez-moi, ce ne sont pas ce que l'on a le plus, accompagné ou aidé qui sont le plus reconnaissants. La grandeur d'un élu, c'est avant tout d'être au service de la population, de mesurer ses besoins afin d'y répondre au mieux.

PASSAGE de RELAIS

Dominique MOMBARD,
nouveau Maire de MOURS

M.M.C. : C'est quoi, le programme pour les 6 mois à venir ou pour les années à venir ?

AV : Plein de choses que je ne dévoilerai pas ici.

La solidarité en direction des autres, va toujours occuper de la place dans ma nouvelle vie. Les amis, les vrais, aussi. Et puis, regarder le cirque médiatique et politique, qu'il soit sur notre territoire, national ou international, ça occupe pas mal. Je vais, enfin, pouvoir assister en spectateur éclairé au chaos dans lequel s'est plongé notre monde et à son déclin plus ou moins rapide. La mise en scène de cette fin du monde qui a commencé en septembre 2001 n'arrête pas de me surprendre. Nous assistons en direct à un péplum en 3D avec des scénarii différents suivant que l'on se trouve à l'Est, à l'ouest, en Orient ou...

Chacun joue sa partition pour intimider l'autre. Les réseaux sociaux sont devenus le lieu où toutes les mises en scène sont possibles ; où le vrai et le faux se confondent. Le monde est un immense terrain de jeux électronique où le sang coule en vrai mais où, parfois, la mise en scène l'emporte sur le réel. Tout est mélangé. Et la folie des hommes n'a pas de limites. Alors, vous voyez, je ne vais pas m'ennuyer.

Et puis, regarder le soleil se lever sur le Vercors est un spectacle dont on ne se lasse jamais.

M.M.C. : Que doit-on vous souhaiter pour les prochains mois ou les prochaines années ?

AV : Une excellente santé ? Le reste, je l'ai déjà.

Le 14 octobre plus de 500 personnes assistaient au passage de relais entre Alain VALLET et Dominique MOMBARD.

Dès son élection, en avril 2014, en parfait accord avec ses collègues, Alain VALLET avait fait part de sa décision de se retirer de la vie publique, au plus tard à mi-mandat, et de prendre sa retraite de maire à 65 ans.

En tirant sa révérence Alain VALLET a tenu à remercier toutes les femmes et les hommes qu'il a rencontrés dès les années 80 qui l'ont accompagné dans cette aventure, durant toutes ces années, toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur concours si précieux, pour animer la commune, participer à la vie démocratique et mettre en mouvement notre commune de MOURS. A l'issue du conseil municipal, Dominique MOMBARD, dans son allocution, précisait que les grandes orientations du mandat seraient poursuivies à savoir :

- . poursuite de l'aménagement de la zone de loisirs des guinches
- . poursuite des travaux annuels de voirie
- . finalisation de la révision du PLU
- . projet d'assainissement collectif rue du Royans en concertation avec la Communauté d'Agglomération **Valence Romans Sud Rhône Alpes**
- . cheminement doux rue du Royans
- . travaux d'accessibilité programmés sur la commune
- . aménagement du carrefour grand-rue/rue du pré fleuri
- . travaux à la salle des fêtes

Avec ces mots nous sommes dans la continuité de l'action entreprise depuis 2 ans et, bien que les prévisions d'investissements soient à la baisse, la volonté du bien vivre à Mours est plus que jamais la devise du Conseil Municipal



objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

En termes d'environnement, les principales thématiques abordées cette année ont été :

- . La lutte contre **l'ambroisie** qu'il faut poursuivre en permanence et qui est l'affaire de tous et non pas uniquement des agriculteurs.

- . La mise en place de l'arrêt des produits phytosanitaires afin de préserver la qualité de notre eau potable. La commune a signé en début d'année la charte « **Zéro Pesticide** » et n'utilise plus de pesticides depuis maintenant deux ans pour désherber ces espaces publics. Un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles pour la réduction des pesticides et la préservation de la biodiversité a été réalisé dernièrement afin de planifier et optimiser la gestion des espaces verts et le désherbage. Cette pratique met à l'honneur les agents en charges des espaces verts qui sont fortement impliqués dans cette démarche. Au regard du temps passé, beaucoup de zones seront moins traitées qu'auparavant. Nous en appelons donc à votre compréhension ainsi qu'à votre participation.

- . Des **actions d'information** et de prise de conscience par la réalisation entre autre de la semaine de l'environnement qui a lieu fin mai/début juin dont le thème abordé cette année a été la biodiversité avec des expositions, conférences et projections de film.

- . Une information a eu lieu récemment sur la **thermographie** aérienne de vos toitures et la réhabilitation de vos habitations en partenariat avec VALENCE ROMANS AGGLO (toujours visible en mairie).

- . Poursuivre la volonté d'intégrer, à chaque nouvel aménagement, la problématique environnementale : en matières de constructions, d'éclairage et de choix de végétaux.....

